

Le monde du travail subit des changements majeurs, qui se poursuivront et pourraient s'intensifier à l'avenir. Pour mieux comprendre ces nouveaux défis et y répondre adéquatement, l'OIT a lancé «L'initiative sur l'avenir du travail», et proposé un dialogue autour de quatre «conversations du centenaire» afin d'enrichir les débats qui se tiendront dans les années précédant son centième anniversaire en 2019: i) Travail et société; ii) Des emplois décentés pour tous; iii) L'organisation du travail et de la production; et iv) La gouvernance du travail. Cette série de notes analytiques vise à offrir un aperçu des tendances et des enjeux clés concernant certains thèmes particulièrement pertinents dans le cadre des «conversations», afin de stimuler et de faciliter le dialogue et les débats aux niveaux national, régional et mondial.

Veillez adresser vos commentaires et suggestions à futureofwork@ilo.org

LA COOPÉRATION DANS UN MONDE DU TRAVAIL EN MUTATION: vers un avenir coopératif *

Cette note examine les réponses que le mouvement coopératif apporte aux changements technologiques, démographiques, économiques et environnementaux que connaît le monde du travail. Elle analyse ensuite les problèmes fondamentaux, ainsi que les défis et les perspectives dont il faudra tenir compte dans les futurs débats¹.

1. Questions fondamentales et aperçu des enjeux

Des coopératives sont présentes dans tous les secteurs économiques, et ce dans le monde entier; ce sont certes des entreprises, mais elles obéissent à un ensemble plus vaste de valeurs et de principes, au-delà de la seule recherche du profit. Les coopératives et les autres types d'organisations et d'entreprises collaboratives, telles les sociétés mutuelles, les entreprises et les associations sociales, s'intègrent dans l'économie sociale et solidaire. Historiquement, elles résultent d'une nécessité: offrir des biens et services que le secteur public et les entreprises conventionnelles ne fournissent pas. Ces entités ont pour caractéristique commune de produire des biens et des services, tout en poursuivant une finalité économique et sociale (BIT, 2009). En outre, les coopératives et les associations mutualistes sont des entreprises centrées sur leurs membres, qui sont propriétaires de l'organisation et décident démocratiquement des problèmes majeurs qui les concernent.

Dans le monde du travail en mutation rapide décrit dans cette série de Notes analytiques sur l'avenir du travail, les entreprises coopératives connaissent un renouveau, qui leur permet de répondre aux besoins croissants et toujours plus complexes de leurs membres, d'offrir des services, de promouvoir les moyens de subsistance et de créer des emplois. On estime qu'au moins 250 millions de personnes participent à l'emploi coopératif dans le monde (CICOPA, 2014), et que les 300 plus importantes coopératives dans 25 pays ont réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars en 2015 (ACI et EURICSE, 2016). Les coopératives sont essentielles à la vie et à la subsistance de millions de personnes, dans des secteurs comme l'agriculture, les finances et le logement. Cependant, elles ne pourront réaliser leur plein potentiel en réponse

** Cette note est basée sur les contributions de Simel Esim, Walteri Katajamäki et Guy Tchami.*

¹ Certaines parties de cette note ont été publiées auparavant dans la série de COOP Les Coopératives et le Monde du travail «La coopération dans un monde du travail en mutation: le rôle des coopératives dans l'avenir du travail», disponible à l'adresse http://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/news/WCMS_537002/lang-en/index.htm.

aux défis de l'avenir du travail que si les mesures adéquates sont prises de manière coordonnée et en temps utile.

Les tendances et les changements clés dans le monde du travail sont analysés dans cette note sous l'angle de leur relation avec les entreprises coopératives:

- **Les changements économiques.** Alors que le pic de la crise financière de 2008 est derrière nous, le monde reste confronté à plusieurs défis économiques majeurs. La croissance économique stagne à des niveaux nettement inférieurs à ceux d'avant la crise; les Etats éprouvent des difficultés à maintenir les régimes de protection sociale, et à assurer la sécurité et un emploi décent à tous leurs citoyens. Cela étant, cette note analyse pourquoi et comment le mouvement coopératif a vu grandir le nombre de ses membres et son volume d'activités dans plusieurs secteurs d'activité, dans le sillage de la récente crise financière.
- **L'évolution démographique.** Le vieillissement de la population dans certains pays, et l'entrée des jeunes générations sur le marché du travail ailleurs, contraignent les Etats à prendre des mesures pour les personnes âgées, et à créer de nouveaux emplois pour les jeunes (BIT, 2016g). Cette note analyse l'intérêt croissant que les jeunes, notamment les jeunes chômeurs, portent au modèle coopératif. Elle reflète également l'engagement des coopératives dans la prestation de services à certaines catégories de la population, en particulier les enfants et les personnes âgées, ainsi que les personnes ayant des besoins spéciaux en matière de développement et de santé, y compris mentale.
- **L'évolution technologique.** Les avancées technologiques détruisent d'anciens emplois et en créent de nouveaux. De nombreux emplois sont automatisés, mais de nouveaux emplois apparaissent grâce aux innovations technologiques et à leurs retombées (BIT, 2016f). Cette note analyse le phénomène émergent des plate-formes coopératives dématérialisées, possédées collectivement et gérées démocratiquement, en réponse aux défis de l'évolution technologique.
- **Les changements environnementaux.** Le changement climatique influe sur le monde du travail de diverses manières: d'anciens emplois se transforment, de nouveaux emplois apparaissent (p. ex. dans les énergies renouvelables), et certains emplois disparaissent ou sont remplacés. Compte tenu de cette évolution, cette note analyse comment les coopératives s'affirment à la fois comme acteurs économiques dans l'adaptation aux changements climatiques (p. ex. l'assurance-récolte mutuelle; les coopératives agricoles favorisant la diversification agricole, ou une meilleure gestion des bassins hydrographiques) et dans les actions menées pour y remédier (p. ex. les coopératives d'énergies renouvelables, les coopératives forestières et agroforestières).

2. Participation des coopératives à la mutation du monde du travail

Réponses des coopératives aux changements économiques

Les coopératives favorisent la stabilité et l'intégration financières

Durant les diverses crises financières, y compris celle d'Argentine en 2001, de nouveaux types de coopératives sont apparues et celles qui existaient ont accru leurs activités. Les entreprises coopératives ont fait la preuve de leur résilience durant les récentes et persistantes crises économiques. Les coopératives financières ont généralement obtenu de meilleurs résultats que les banques traditionnelles en raison de plusieurs facteurs – mode de propriété et de contrôle, avantages réservés aux membres – qui leur offrent une série d'avantages par rapport à leurs concurrents. Les coopératives d'épargne et de crédit, les banques coopératives et les unions de crédit ont progressé, maintenu les flux de crédit, notamment pour les PME, et préservé leur stabilité dans toutes les régions, tout en créant des emplois directs et indirects (BIT, 2013b). Les sociétés d'assurance mutuelles et les coopératives ont également obtenu de meilleurs rendements que les autres prestataires d'assurance depuis le début de la crise économique

en 2007: les revenus des assureurs coopératifs ont progressé de 22 pour cent, par rapport à seulement 8 pour cent pour l'ensemble des assureurs; et la part de marché des assureurs coopératifs a également augmenté durant la même période (ICMIF, 2016).

De nouveaux mécanismes financiers émergent actuellement, et ce mouvement devrait se poursuivre, en réponse aux besoins accrus d'accès au financement et aux services financiers pour les acteurs économiques locaux, telles les coopératives et les autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire. Les coopératives envisagent de recourir à ces nouveaux types de financement parce que les sources traditionnelles se tarissent, ou parce qu'il est dans leur intérêt d'établir des liens avec d'autres mécanismes de financement.

Ces mécanismes solidaires visent à: i) démocratiser l'accès au financement; ii) réintroduire des valeurs et des pratiques de solidarité et de réciprocité dans la sphère financière; iii) favoriser le développement économique local; et iv) stimuler le développement communautaire (UNRISD, 2015).

Ces mécanismes émergents, basés sur l'auto-organisation collective et les principes coopératifs, comprennent, entre autres, les banques éthiques, les coopératives financières, les banques de développement communautaire, la microfinance solidaire, les monnaies complémentaires, les systèmes d'épargne communautaires, la budgétisation participative, le financement participatif, les crypto-monnaies, les obligations et l'investissement à finalité sociale. Ces nouveaux modes de financement devraient se multiplier, même si toutes les nouvelles coopératives n'y ont pas facilement accès en raison des barrières réglementaires (p. ex. les unions de crédit) ou de la fiabilité incertaine des sources de financement (p. ex. les mécanismes de financement participatif) (Scholz, 2016).

Les travailleurs redécouvrent les coopératives

Les coopératives de travailleurs sont des entreprises dirigées et gérées par et pour les travailleurs, qui en possèdent le capital, disposent d'un vote égal sur le fonctionnement de l'entreprise et ont le droit de présenter leur candidature à son Conseil d'administration (Pérotin, 2014). Tous les types d'entreprises peuvent appartenir aux travailleurs et être contrôlés par eux: du secteur tertiaire au commerce de détail, en passant par l'éducation et le secteur secondaire (UWCC, 2007). Ces coopératives de travailleurs se sont révélées durables, avec des taux de survie au moins aussi élevés que les autres types d'entreprises. Elles ont également un bilan satisfaisant en ce qui concerne la productivité et la préservation de l'emploi (Pérotin, 2014).

Historiquement, les syndicats ont participé à la création de nouvelles coopératives, renforcé les coopératives existantes et promu l'offre de services à leurs membres dans un cadre coopératif (Van Slyke, 2016). Dans l'hémisphère Nord, les syndicats de plusieurs pays – dont le Canada, le Japon, l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni – appuient le mouvement coopératif; les coopératives de ces mêmes pays ont connu des niveaux de croissance impressionnants durant les périodes de changement. Récemment, plusieurs syndicats ont redécouvert le modèle coopératif pour leurs membres, ou étendu leur appui aux coopératives de travailleurs de l'économie informelle. L'égalité de vote dans les entreprises coopératives, selon le principe «un membre, un vote», leur confère la représentativité et la légitimité nécessaires pour s'affirmer comme acteurs incontournables du processus de dialogue social, notamment dans l'économie rurale et informelle. Les principes de bonne gouvernance – transparence, responsabilité, imputabilité, participation, réactivité aux besoins des personnes et respect de la règle de droit – sont également des valeurs de la philosophie coopérative, ce qui en fait un modèle d'entreprise attrayant pour les syndicats (BIT, 2014b).

En élaborant conjointement leurs stratégies, les syndicats et les coopératives s'efforcent de remédier à une série de problèmes, y compris la détérioration des droits des travailleurs, la flexibilisation de l'emploi, les disparitions d'emplois et les privatisations. Le syndicat United Steelworkers (USW) des Etats-Unis, en collaboration avec Mondragon Internacional, un réseau de plus de 100 coopératives de travailleurs espagnols, envisage actuellement la possibilité d'établir des coopératives parrainées par des syndicats². Cette collaboration a permis la for-

² Framework Agreement between the United Steelworkers (USW) and Mondragon Internacional S.A., http://assets.usw.org/Releases/agree_usw_mondragon.pdf.

mation de plusieurs coopératives de travailleurs-consommateurs dans des domaines tels que l'énergie et le négoce de gros des produits alimentaires (Troncoso, 2017). La coopérative Nurses Can a été créée en Californie avec le soutien de la section locale de la Service Employees International Union; cette coopérative d'infirmières licenciées utilise une plate-forme en ligne pour permettre aux clients de contacter directement une infirmière au moyen d'une application digitale (Schneider, 2016). De tels exemples de solidarité entre les syndicats et les coopératives se multiplient dans le monde entier et devraient continuer à progresser en tant que réponse aux mutations que connaît le monde du travail.

Durant les récentes crises financières et économiques, de nombreuses entreprises ont fait faillite et des emplois ont disparu. Il est impossible de préserver la plupart de ces emplois, mais les entreprises économiquement viables peuvent être rachetées par les travailleurs, qui en deviennent alors propriétaires. La création d'une coopérative de travailleurs n'est pas toujours due à la faillite d'une entreprise, mais peut également résulter du départ à la retraite des propriétaires, notamment lorsqu'il n'existe pas de plan défini pour l'avenir de cette entreprise (Alperovitz, 2016; Tianga, 2016). Les entreprises ainsi restructurées poursuivent généralement leur croissance et, même si leur productivité reste inférieure à leur potentiel, les salaires y sont d'habitude supérieurs à la moyenne dans leur secteur respectif; le taux de survie de ces entreprises est relativement élevé, tendance également constatée dans d'autres types de coopératives de travailleurs (Pérotin, 2014). Prévoyant que cette tendance allait se confirmer dans un monde du travail en pleine mutation, plusieurs pays – y compris l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France, le Brésil, la Grèce et Canada – ont récemment adopté une législation instaurant un cadre financier et juridique qui facilite ces restructurations (BIT, 2014c).

Le travail autonome est très répandu chez les travailleurs de l'hémisphère Sud, et devient de plus en plus fréquent chez leurs homologues de l'hémisphère Nord, notamment pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail. Les travailleurs indépendants, y compris les pigistes et les employés précaires, qui ne bénéficient pas d'une relation de travail stable et des protections qui y sont liées, utilisent parfois le modèle coopératif pour absorber les coûts supplémentaires, tels les frais d'agence et les retards de paiement, et remédier à l'absence de contrats (Conaty, Bird & Ross, 2016). Certains travailleurs de l'économie dite «collaborative» ont également mis en place des coopératives, avec des applications logicielles dédiées leur permettant d'éliminer les intermédiaires inutiles, ce qui leur a permis de revendiquer certains droits et avantages, tout en leur donnant un meilleur contrôle sur la gestion de leur entreprise.

L'emploi informel, qui se caractérise par des déficits significatifs du travail décent, y compris les lacunes du droit du travail et de la protection sociale (qui ont pour conséquence des revenus faibles et irréguliers), continue de croître parmi les travailleurs du monde entier (BIT, 2016e). Dans l'hémisphère Sud, l'ambiguïté des relations de travail dans l'économie informelle a incité certains travailleurs de ce secteur – ramasseurs de déchets, vendeurs ambulants, travailleurs à domicile et domestiques – à créer des entreprises coopératives (BIT, 2016a). On s'attend à ce que les coopératives continuent à ouvrir la voie de l'emploi formel aux travailleurs et aux entreprises de l'économie informelle, en permettant des économies d'échelle et en leur donnant un pouvoir de négociation avec les acteurs des secteurs public et privé, tels les gouvernements locaux et les entreprises intermédiaires.

Au niveau mondial, les femmes qui travaillent dans l'économie informelle sont pour une large part des travailleuses domestiques, et figurent parmi les groupes de travailleurs les plus vulnérables. Elles travaillent pour des ménages privés, où elles prennent soin des membres de la famille, souvent sans conditions d'emploi clairement définies, et sont exclues du champ d'application de la législation du travail. Les coopératives de travailleurs domestiques appuient les efforts d'organisation de leurs membres en leur offrant divers services, tels l'accès au financement, l'éducation et des services de placement, notamment au moyen de plate-formes en ligne. Ces travailleuses y recourent également, en lieu et place des agences d'emploi traditionnelles, afin de négocier de meilleures conditions d'emploi, y compris la protection de la maternité et des congés payés. Il existe des coopératives de travailleurs domestiques dans des pays aussi divers que la République de Corée, Trinité-et-Tobago, les Etats-Unis, l'Inde et les Philippines (BIT, 2014a).

Réponses des coopératives aux changements technologiques

Il est admis que les changements technologiques sont un moteur majeur de la croissance et du développement. C'est un processus dynamique qui détruit des emplois, en crée de nouveaux et transforme les emplois existants (BIT, 2016f). L'économie «participative» ou «en ligne»³, qui se caractérise par l'échange de biens et services entre particuliers sur des plate-formes en ligne ou au moyen d'applications mobiles, participe à la croissance des nouveaux types d'activité qui modèleront l'avenir du travail (De Stefano, 2016). On estime qu'aux Etats-Unis seulement, plus de 10 millions de personnes ont gagné un revenu sur une plate-forme en ligne (J. P. Morgan Chase & Co., 2016).

³ La terminologie relative à l'économie dématérialisée étant relativement nouvelle, différents termes sont employés pour désigner une même réalité. D'autres termes se chevauchent, voire sont employés de manière interchangeable, notamment: économie «participative», «à la demande», et «collaborative» (Martin, 2015).

Si certains considèrent l'économie dématérialisée comme une ouverture économique, il devient également de plus en plus évident qu'elle crée des marchés non réglementés avec des formes d'emploi atypiques, qui sapent les relations professionnelles traditionnelles et font progresser le travail indépendant, ce qui entraîne l'insécurité pour les travailleurs, et une détérioration de leurs conditions de travail et de leurs droits sociaux (BIT, 2016a). L'une des réactions possibles à l'érosion de la relation d'emploi dans l'économie dématérialisée est le développement de coopératives, qui renforcent la voix et la représentation des travailleurs.

Les coopératives dématérialisées sont des plate-formes numériques détenues et gérées collectivement par les travailleurs qui y participent, en dépendent et en vivent (Sutton, 2016). Elles emploient des technologies émergentes au moyen d'applications en ligne, qui permettent la production, les échanges professionnels numériques, la mise en place de marchés en ligne (détenus collectivement et contrôlés démocratiquement), ainsi que les autres activités qui appuient directement ce modèle économique. Les travailleurs-proprétaires des coopératives dématérialisées partagent les risques et les profits de ce mode d'organisation, et négocient de meilleurs contrats, tout en participant aux prises de décision sur l'organisation et la gestion de la plate-forme.

Bien qu'elles en soient encore à leurs balbutiements, et doivent surmonter plusieurs obstacles juridiques, financiers et organisationnels, les coopératives dématérialisées intéressent certains groupes de la population qui, parfois, ne connaissaient pas ce modèle économique (Gorenflo, 2015). Un nombre croissant de coopératives de chauffeurs de taxi créent leur propre application en ligne afin d'éliminer l'intermédiation des sociétés qui lèsent leurs droits et avantages (Scholz, 2014). La Green Taxi Cooperative de Denver (Etats-Unis) est une coopérative de travailleurs syndiqués qui domine le marché local grâce à un service de réservation de taxi par téléphone intelligent, appartenant collectivement à ses membres (Peck, 2016).

Réponses des coopératives aux changements démographiques

Bien qu'une grande partie des débats sur l'avenir du travail concerne l'impact de la technologie, les changements démographiques joueront également un rôle central dans l'évolution du monde du travail durant les prochaines décennies (BIT, 2016g). Au nombre de ces changements démographiques touchant le marché du travail, il faut mentionner le nombre croissant de jeunes, de femmes et de travailleurs migrants. Chaque année, près de 40 millions de personnes entrent sur le marché du travail (BIT, 2015c); parallèlement, la population vieillit dans de nombreux pays. Les femmes sont toujours plus nombreuses sur les marchés du travail, et les migrations transfrontalières devraient continuer à progresser.

Coopératives dispensant des soins aux personnes âgées et à d'autres personnes

La demande de soins de qualité aux personnes âgées, dont le nombre croît rapidement, devrait augmenter au cours des prochaines décennies. On estime que plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus, soit plus de 300 millions de personnes, sont exclus des soins de longue durée (BIT, 2015b). Etant donné que la demande de soins de ce type devrait continuer à se développer et à se diversifier, ce secteur économique devrait constituer un bassin d'emplois à l'avenir. Les aidants sont en majorité des femmes employées de manière informelle, et beaucoup d'entre elles sont des travailleuses migrantes, particulièrement vulnérables à l'exploitation et aux pratiques d'exclusion sur le marché du travail.

Les coopératives présentes dans ce secteur ne se limitent pas aux services aux personnes âgées; elles offrent un large éventail de services, allant de la garderie aux soins à domicile pour les personnes handicapées et les malades chroniques (BIT, 2017). Dans tous les pays – du Guatemala et de l'Uruguay au Canada, en passant par le Japon et le Royaume-Uni – la prestation de soins par des entreprises coopératives constitue l'un des nouveaux moyens permettant d'offrir efficacement des soins de qualité centrés sur la personne. Des recherches récentes montrent que les coopératives peuvent offrir de bonnes conditions de travail dans ce secteur économique, notamment en ce qui concerne les avantages sociaux, le pouvoir de négociation et des horaires réguliers, notamment pour les travailleuses. Cependant, des difficultés subsistent à certains égards, à savoir la conclusion de contrats formels, le travail à temps partiel (généralisé dans ce secteur) et les niveaux de salaire (BIT, 2016d).

On assiste également à l'émergence de coopératives multipartites dans ce domaine, qui permettent d'offrir des soins aux travailleurs, aux bénéficiaires et à leur famille, et font intervenir d'autres parties prenantes, comme les gouvernements locaux qui contribuent en leur qualité de membres aux décisions liées à la prestation des services. La communauté coopérative Sungmisan (République de Corée) est une coopérative multipartite qui réunit des travailleurs, des enseignants, des parents et le gouvernement local; elle regroupe plus de 20 entreprises coopératives, qui emploient plus de 150 résidents de la collectivité pour la prestation de divers services: garderies, éducation, activités post-scolaires et soins aux personnes âgées (BIT, 2017).

Réponses des coopératives aux besoins des travailleurs migrants et des réfugiés

A l'avenir, les marchés du travail devront faire face à une augmentation continue des migrations de main-d'œuvre et des flux de réfugiés (BIT, 2016 g). Pour les travailleurs migrants, les coopératives apparaissent comme une porte d'entrée sur le marché du travail formel, et une initiation à l'entrepreneuriat, dans la mesure où elles les aident à accéder à la protection sociale et à d'autres services dans les pays d'accueil. Les coopératives financières leur offrent une infrastructure abordable pour toute une gamme de services financiers, et réduisent les coûts d'envoi des fonds dans leur pays d'origine (BIT, 2015a). Environ 30 à 40 pour cent de ces fonds sont envoyés vers des zones rurales, où les coopératives financières sont des acteurs importants de la gestion de ces flux financiers (CGAP, 2010).

Le monde est actuellement confronté à la plus grande crise de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale, alors que des populations entières fuient la guerre, la pauvreté, les inégalités sociales et les changements climatiques; et ce phénomène de déracinement devrait se poursuivre. Les entreprises coopératives jouent un rôle croissant dans les stratégies adoptées pour surmonter la crise des réfugiés, que les pays hôtes intègrent désormais par divers moyens: logement coopératif, services de placement, cours d'alphabétisation, sessions de formation et autres services sociaux. Des coopératives de réfugiés ont été établies dans certains camps de réfugiés, avec l'aide des organisations d'aide aux réfugiés, afin de les aider à créer des emplois et à se procurer des revenus. D'autres réfugiés, devenus membres de coopératives dans les pays hôtes, ont mis leur expérience et leurs connaissances à profit pour rebâtir leur communauté une fois rentrés dans leur pays d'origine. Les coopératives ont joué un rôle essentiel dans la reconstruction post-conflit dans plusieurs pays (Bosnie-Herzégovine, Timor-Leste, Salvador, Guatemala, Liban, Mozambique, Rwanda, Sri Lanka et Népal), en créant des emplois pour les minorités et les ex-combattants, en réhabilitant les entreprises et les foyers, en donnant accès aux marchés aux réfugiés et aux personnes déplacées, et en facilitant la réconciliation et la consolidation de la paix (BIT, 2016c).

Réponses des coopératives aux changements environnementaux

Les coopératives participent de plus en plus à l'adaptation aux changements climatiques (p. ex. l'assurance-récolte mutuelle; les coopératives agricoles favorisant la diversification des cultures ou une meilleure gestion des bassins hydrographiques, etc.) et aux mesures prises pour y remédier (p. ex. les coopératives d'énergies renouvelables, les coopératives forestières et agroforestières). Dans les zones urbaines, des coopératives s'occupent de la gestion des

ordures ménagères, notamment les coopératives de collecte de déchets créées dans certains pays, tels l'Inde, le Brésil, la Colombie et l'Afrique du Sud. Ces coopératives fournissent non seulement les services nécessaires à l'amélioration de la gestion des déchets et du recyclage, mais aident également leurs membres à améliorer les conditions de sécurité et de santé au travail, appuient les activités de formation et facilitent l'accès aux services financiers (BIT, 2014d). Certaines coopératives de collecte des déchets commencent à offrir des postes de responsabilité aux femmes, favorisant ainsi leur pleine participation: au Brésil, par exemple, de nombreux dirigeants de ces coopératives sont des femmes, qui, grâce à leur participation à ces organisations, ont pu intégrer les réseaux sociaux et accroître leur conscience collective (Gutberlet, 2016).

Dans tous les secteurs, de l'agriculture à l'énergie, les coopératives sont de plus en plus soucieuses de rendre leurs modes de fonctionnement plus respectueux de l'environnement. Dans le secteur des énergies renouvelables, par exemple, elles bénéficient de plusieurs avantages concurrentiels y compris le contrôle démocratique de la production et de l'utilisation de l'énergie au niveau local, la capacité de créer des emplois locaux et des prix raisonnables. Les coopératives pourraient jouer un rôle majeur dans la réalisation de l'objectif «Energie pour tous», qui vise à fournir une énergie propre et moderne aux 1,3 milliards de personnes des pays en développement qui n'ont pas accès à l'électricité (BIT, 2013a). Le Bangladesh a mis en place un programme coopératif d'électrification rurale qui relie 50 000 villages au réseau électrique, créant au passage de nombreux emplois. D'autres avancées sont possibles, car l'accent est maintenant mis sur les systèmes individuels d'électrification par panneaux solaires, qui facilitent le partage d'énergie entre voisins, notamment pour les surplus d'électricité ainsi générés (Badiei, 2016).

Les gouvernements apportent un appui croissant aux coopératives forestières afin de promouvoir la foresterie durable. Des coopératives forestières ont été créées afin de protéger les droits des propriétaires forestiers et des membres coopératifs, et de promouvoir des pratiques forestières durables. Grâce aux coopératives forestières, les propriétaires et les membres participent à diverses activités – reboisement, entretien et protection des forêts, production et distribution de variétés plus performantes. Les coopératives collectent, classifient, traitent, emballent et distribuent les produits forestiers, et fournissent à leurs membres des informations techniques et une formation actualisée (FAO, 2014). La Tree Growers' Cooperative Society constitue un bon exemple de cession de tenure forestière en Inde: l'Etat concède un bail à long terme à la coopérative, qui plante des arbres sur les terres communales et gère les plantations, avec la participation active des villageois, leur permettant ainsi d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur bien-être (CIFOR, 2009).

3. Thèmes clés des débats futurs

La demande mondiale croissante de nouveaux modèles commerciaux et de développement offre aux coopératives une occasion unique de marquer leur différence. Comme d'autres entreprises de l'économie sociale et solidaire, elles représentent une solution de rechange viable dans plusieurs secteurs, en réponse aux défis des mutations du monde du travail. Alors que toutes les entreprises sont essentiellement des unités de travail et de production (BIT, 2015c), les coopératives sont en mesure d'offrir une structure de propriété et de gestion mutualiste et solidaire. Les autres mouvements sociaux, environnementaux et économiques, qui œuvrent à la reconnaissance des droits et à la concrétisation d'un avenir durable, conviennent que le mouvement coopératif partage leurs valeurs et principes concernant la démocratie, l'équité, l'auto-gouvernance, la participation, la préservation des acquis et la liberté de choix.

Pourtant, malgré la résilience, la viabilité et le potentiel dont elles ont fait la preuve, les coopératives restent souvent des acteurs économiques marginaux. Elles continuent de faire face à plusieurs difficultés, tant internes (p. ex. les lacunes en matière de gouvernance) qu'externes (p. ex. les obstacles juridiques). Le modèle coopératif n'offre peut-être pas une réponse stratégique globale aux changements du monde du travail, mais les Nations Unies l'ont identifié

comme l'un des acteurs économiques qui peuvent contribuer à l'élaboration d'un avenir plus durable (Nations Unies, 2015).

Ces dernières années, le mouvement coopératif international a commencé à réaliser qu'il devait intensifier ses interventions et affirmer sa présence dans les débats sur la politique mondiale, y compris ceux concernant l'avenir du travail⁴. Le mouvement coopératif et les entreprises qui le composent sont notamment confrontés aux défis suivants:

⁴ A titre d'exemple, le Sommet international de la coopération au Québec en octobre 2016 a identifié l'avenir du travail comme l'un de ses principaux thèmes de discussion; <https://www.sommetinter.coop/fr/programs/2016>.

- Le cadre réglementaire applicable aux entreprises coopératives est insuffisant dans de nombreux pays, en raison de lois restrictives dues à la tradition de contrôle étatique, ou de l'absence d'un cadre juridique coopératif moderne, qui reflète les réalités changeantes du monde du travail. On assiste également à une demande accrue d'encadrement réglementaire pour l'économie sociale et solidaire.
- L'irrégularité des sources de financement empêche parfois le mouvement coopératif d'élargir et de reproduire ses bonnes pratiques de coopération. Les sources de financement traditionnelles n'ont pas toujours le savoir-faire voulu pour identifier les initiatives prometteuses des coopératives et des autres entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Dans la plupart des pays, les infrastructures institutionnelles limitées en matière d'éducation et de formation à la philosophie coopérative entravent la compréhension du mouvement coopératif.
- L'absence de statistiques comparables, entre pays et régions, sur les coopératives, ainsi que leur impact sur l'emploi et l'économie en général, fait qu'elles ne sont pas utilisées à des fins d'analyse et de recherche pour éclairer les politiques et les pratiques.
- La dimension essentiellement locale des coopératives, axée sur les besoins de leurs membres et utilisateurs, entrave leur pleine participation aux débats politiques aux niveaux national et international.

Compte tenu de ce qui précède, l'avenir des coopératives dans le monde du travail en mutation dépendra de la manière dont les mandants et les partenaires de l'OIT pourront collaborer, notamment dans les domaines suivants:

- *Elaboration de cadres juridiques*: il convient d'élaborer et d'adopter de nouveaux cadres juridiques qui favorisent l'établissement et la croissance de nouveaux types de coopératives, dans le respect des droits et de la protection des travailleurs, des membres et des utilisateurs des coopératives.
- *Nécessité d'un changement d'échelle*: il convient de développer des techniques et des intermédiations financières mieux adaptées, afin d'appuyer l'expansion et la reproduction de bonnes pratiques coopératives. Le thème des coopératives doit faire partie des programmes d'éducation et de formation pour améliorer la compréhension du mouvement coopératif; ce dernier doit être plus présent dans les discussions sur l'avenir du travail et l'Agenda 2030 pour le développement durable, pour pouvoir contribuer utilement au débat.
- *Produire des données et des connaissances fondées sur des éléments probants*: il convient d'élaborer des lignes directrices internationales sur les statistiques coopératives, afin d'évaluer l'impact du mouvement coopératif et d'effectuer des analyses comparatives sur les avantages et inconvénients des différents modèles de gouvernance d'entreprise.

SOURCES

- Alperovitz, G. 2016. '6 ways we're already leading an economic revolution' *Yes! Magazine*, 7 septembre 2016, <http://www.yesmagazine.org/new-economy/6-ways-were-already-leading-an-economic-revolution-20160907> [6 février 2017].
- Badiei, S., 2016. 'Swarm electrification in Bangladesh lets neighbours swap solar electricity', *Motherboard*, 29 novembre, https://motherboard.vice.com/en_us/article/mesolshare-rural-bangladesh-swarm-electrification-off-the-grid.
- CGAP, 2010. *Financial access 2010. The state of financial inclusion through the crisis*. (CGAP/Groupe de la Banque mondiale).
- BIT, 2009. *Plan of action for the promotion of social economy enterprises and organizations in Africa*. Conférence régionale "The Social Economy – Africa's Response to the Global Crisis". Johannesburg, 19-21 octobre 2009, <http://socialeconomy.ilo.org/en/files/docs/ilo-regional-conference-on-social-economy-johannesburg-october-2009.pdf> [6 février 2017].
- BIT, 2013a. *Providing clean energy and energy access through cooperatives* (Genève).
- BIT, 2013b. *Resilience in a downturn: The power of financial cooperatives* (Genève).
- BIT, 2014a. *Cooperating out of isolation: Domestic workers' cooperatives*. Issue Brief No. 2, Cooperatives and the World of Work Series.
- BIT, 2014b. *Cooperatives and the Sustainable development goals: A contribution to the post-2015 development debate* (Genève).
- BIT, 2014c. *Job preservation through worker cooperatives: An overview of international experiences and strategies* (Genève).
- BIT, 2014d. *Tackling informality in e-waste management: The potential of cooperative enterprises* (Genève).
- BIT, 2015a. *Labour migration and cooperatives*. Labour Migration Highlights No. 2, http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---migrant/documents/publication/wcms_384859.pdf [6 February 2017].
- BIT, 2015b. 'More than half of the world's older persons lack quality long-term care', 1er octobre 2015, http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_406984/lang-en/index.htm [6 février 2017].
- BIT, 2015c. Rapport du Directeur Général, CIT, 104e Session, 2015: *L'initiative du centenaire sur l'avenir du travail* (Genève).
- BIT, 2016a. *A challenging future for the employment relationship: Time for affirmation or alternatives?* The Future of Work Centenary Initiative, Issue Note, Series No. 3.
- BIT, 2016b. *Cooperation in a changing world of work: Exploring the role of cooperatives in the future of work*. Cooperatives and the World of Work, Series No. 6.
- BIT, 2016c. *Cooperative responses to refugee crisis*. Note pour discussion, http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/@emp_ent/@coop/documents/genericdocument/wcms_455734.pdf [6 février 2017].
- BIT, 2016d. *Providing care through cooperatives 1: Survey and interview findings* (Genève, BIT).
- BIT, 2016e. *Social contract and the future of work: Inequality, income security, labour relations and social dialogue*. The Future of Work Centenary Initiative Issue Note, Series No. 4.
- BIT, 2016f. *Technological changes and work in the future: Making technology work for all*. The Future of Work Centenary Initiative Issue Note, Series No. 1.
- BIT, 2016g. *The future of labour supply: Demographics, migration, unpaid work*. The Future of Work Centenary Initiative Issue Note, Series No. 2.
- BIT, 2017. *Providing care through cooperatives 2: Literature review and case studies* (Genève, BIT).
- CICOPA, 2014. *Cooperatives and employment: A global report*.
- CIFOR, 2015. *Cooperation in forestry: Analysis of forestry cooperatives in Rajasthan, India*.
- Conaty, P.; Bird, A.; Ross, P. 2016. *Not alone: Trade union and co-operative solutions for self-employed workers* (Co-operatives UK).

- De Stefano, V. 2016. *The rise of the 'just-in-time workforce': On-demand work, crowdwork and labour protection in the 'gig-economy'* (Genève, BIT).
- FAO, 2014. *State of the World's Forests: Enhancing the socioeconomic benefits from forests* (Rome).
- Gorenflo, N. 2015. 'How platform coops can beat death stars like Uber to create a real sharing economy', <http://www.shareable.net/blog/how-platform-coops-can-beat-death-stars-like-uber-to-create-a-real-sharing-economy> [6 February 2017].
- Gutberlet, J. 2016. *Urban Recycling Cooperatives: Building Resilient Communities*. (Londres, New York: Routledge Taylor & Francis Group).
- ICA; EURICSE. 2016. *World Cooperative Monitor. Exploring the co-operative economy*. Report 2016.
- ICMIF, 2016. *Global mutual and cooperative market infographic 2016*, <http://www.icmif.org/global-mutual-and-cooperative-market-infographic-2016> [6 février 2017].
- J. P. Morgan Chase & Co. 2016. *Paychecks, payday, and the online platform economy. Big data on income volatility*. J. P. Morgan Chase & Co. Institute.
- Martin, C. 2016. 'The sharing economy: A pathway to sustainability or a nightmarish form of neoliberal capitalism?' *Ecological Economics* 121, pp. 149-159.
- Nations Unies, 2015. *Transforming our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development*. (New York, Nations Unies).
- Peck, M. 2016. 'Building the people's ownership economy through union co-ops', in Scholz & Schneider (eds.) *Ours to hack and to own: The rise of platform cooperativism, a new vision for the future of work and a fairer internet*. (New York, OR Books), pp. 208-212.
- Pérotin, V. 2014. *What do we really know about worker co-operatives?* (Co-operatives UK).
- Scholz, T. 2014. *Platform cooperativism vs. the sharing economy*, <https://medium.com/@trebors/platform-cooperativism-vs-the-sharing-economy-2ea737f1b5ad#.bydrs7i39> [6 février 2017].
- Scholz, T. 2016. *Überworked and underpaid: How workers are disrupting the digital economy* (John Wiley & Sons, Inc. UK).
- Sutton, M. 2016. *A Shareable explainer: What is a platform co-op?* [http://www.shareable.net/blog/a-shareable-explainer-what-is-a-platform-co-op#What is a platform co-op?](http://www.shareable.net/blog/a-shareable-explainer-what-is-a-platform-co-op#What%20is%20a%20platform%20co-op) [6 février 2017].
- Tianga, K. 2016. 'The next boom for worker co-ops?' *Shelterforce*, 3 mai 2016, http://www.shelterforce.org/article/4468/the_next_boom_for_worker_co_ops [6 février 2017].
- Troncoso, S. 2017. Is the cooperative economy next in a post-consumer world? 7 janvier 2017, <https://blog.p2pfoundation.net/cooperative-economy-next-post-consumer-world/2017/01/07> [6 février 2017].
- UWCC, 2007. *What is a worker cooperative?* <http://www.uwcc.wisc.edu/pdf/What%20is%20WC.pdf> [6 février 2017].
- UNRISD, 2015. *Social and solidarity finance: Tensions, opportunities and transformative potential*. Concept note, [http://www.unrisd.org/80256B42004CCC77/\(httpInfoFiles\)/OE7405B8843E9D78C1257E660051E1D5/\\$file/Concept%20note_SSF%20workshop.pdf](http://www.unrisd.org/80256B42004CCC77/(httpInfoFiles)/OE7405B8843E9D78C1257E660051E1D5/$file/Concept%20note_SSF%20workshop.pdf) [6 February 2017].
- Van Slyke, B., 2016. 'Unions and Cooperatives: How workers can survive and thrive', *Truthout*, 26 février 2016, <http://www.truth-out.org/news/item/34944-unions-and-cooperatives-how-workers-can-survive-and-thrive> [6 février 2017].